

PROCES-VERBAL de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du JEUDI 16 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, à 20 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christophe DUJON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Sonia AUBAULT – Madame Sylviane BERNARD – Madame Virginie COAT - Monsieur Emmanuel CHAMPION - Madame Dominique GARDEREAU – Monsieur Kévin GOILOT – Monsieur Eric GREBOWIEK - Madame Agnès HERVOUET – Monsieur Jean-François LAMBERT - Monsieur Dylan MARQUET – M. Jean-Luc MICHON – Madame Isabelle REBELO - Monsieur Jean-Pierre VEAUUVY

ETAIT ABSENTS : Madame Claudine DUBOIS, excusée

⇒ Madame Claudine DUBOIS a donnée pouvoir à Madame Dominique GARDEREAU

=====

Date de la convocation : 08 avril 2026

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc MICHON

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 Mars 2026
2. Décisions du maire
3. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs : désignation des commissaires titulaires et suppléants
4. Création d'une commission locale d'action sociale (CLAS)
5. Formation des commissions communales
6. Préparation à la nomination des représentants aux commissions intercommunales
7. Désignation d'un correspondant incendie et secours et d'un correspondant défense
8. Nomination des délégués aux syndicats intercommunaux et représentants divers
9. Vote des taux de fiscalité directe locale 2026
10. Création d'un emploi non permanent au camping
11. Demandes de subvention
12. Questions diverses
 - a) Cérémonie du 8 Mai
 - b) Travaux dans le mobil-home Angela
 - c) Rappel des prochaines dates de réunion

DOSSIER N°1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 30 MARS 2026

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Jeudi 16 avril 2026

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

DOSSIER N°2 – DECISIONS DU MAIRE

Le Maire de la Commune d'ABILLY

Considérant, l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, la délibération du conseil municipal n°20-06/05/20 en date du 29 mai 2020 permettant au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

➤ **donne un compte-rendu des décisions prises, à savoir :**

DATE	OBJET	MONTANT TTC
01/04/2026	Tirage sur la ligne de trésorerie n°10001943994 du Crédit Agricole	20 000.00 €
02/04/2026	Citerne souple pour stockage eau – sté EDP	4 047.60 €
16/04/2026	Sonorisation fête de la confiture – ATS	353.59 €

DOSSIER N°3 – RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : DESIGNATION DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS – Délib. n°36-03/04-2026

Monsieur le Maire informe que, conformément au 1 de l'art. 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune à l'issue des dernières élections municipales.

Cette commission est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission,
- De 6 commissaires titulaire et 6 commissaires suppléants pour les communes dont la population est inférieure à 2 000 habitants

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de deux mois à compter de l'installation du conseil municipal. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par délibération du conseil municipal.

Judi 16 avril 2026

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à main levée, par 15 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :

➤ **PROPOSE** la liste suivante :

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	M.	FOUQUET	Jacky	31/12/1956	10 rue des AFN - 37160 ABILLY	TH TF
2	M.	HERVOUET	Yves	28/11/1967	3 Bessé - 37160 ABILLY	TH TF
3	M.	LOISEAU	Thierry	16/09/1964	Les Grands Champs - 37160 ABILLY	TH TF
4	M.	AUGUSTIN	Emile	01/02/1955	Bergeresse - 37160 ABILLY	TH TF
5	M.	ARNAUD	Jean-Marie	12/02/1947	La Chatière - 37160 ABILLY	TH TF
6	M.	MARQUET	Dylan	25/09/1989	29 rue du Commerce - 37160 ABILLY	TH TF
7	Mme	BARBOTTIN	Martine	29/03/1949	11 rue des Moulins	TH TF
8	M.	MERLE	Sébastien	19/06/1980	La Giraudière - 37160 ABILLY	TH TF
9	M.	LEBRETON	Sébastien	28/07/1974	Rue de Rives - 37160 ABILLY	TH TF
10	M.	BARDON	Alain	18/01/1964	La Basse Berge - 37160 ABILLY	TH TF
11	M.	FAVRE	Gérard	31/01/1959	6 route du Val de Claise - 37160 ABILLY	TH TF
12	M.	DENIAU	Dominique	23/10/1963	La Cotinière - 37160 ABILLY	TH TF
13	M.	JOUBERT	Stéphane	16/07/1975	La Cholerie - 37160 ABILLY	TH TF
14	M.	CHAMPION	Emmanuel	31/05/1968	Le Grand Village - 37160 ABILLY	TH TF
15	M.	DELAHAYE	Joseph	14/02/1956	Puy Chevrier - 37160 ABILLY	TH TF
16	M.	LIMOZIN	Bernard	28/04/1964	La Pièce des Roches - 37160 ABILLY	TH TF
17	M.	VEAUVY	Jean-Pierre	17/08/1956	21 rue du Commerce - 37160 ABILLY	TH TF
18	M.	ROBIN	Jean-Philippe	10/10/1947	Le Moulin de Foulon - 37160 ABILLY	TH TF
19	M.	ROBIN	Philippe	15/11/1968	La Claisière - 37160 ABILLY	TH TF
20	M.	FOUQUET	Marc	13/03/1960	Le Bois Meslin - 37160 ABILLY	TH TF
21	M.	GREBOWIEC	Eric	14/08/1967	Rue de Beauregard - 37160 ABILLY	TH TF
22	M.	MICHON	Jean-Luc	18/08/1953	4 rue des Forges - 37160 ABILLY	TH TF
23	M.	MAUGENDRE	Michel	04/09/1959	13 rue du Commerce - 37160 ABILLY	TH TF
24	M.	LAMBERT	Jean-François	04/03/1962	47 rue de Rives - 37160 ABILLY	TH TF

DOSSIER N°4 – CREATION D'UNE COMMISSION LOCALE D'ACTION SOCIALE (CLAS) – Délib. n°37-04/04-2026

Monsieur le Maire expose que depuis le 1^{er} janvier 2019, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Loches Sud Touraine, exerce la compétence sociale sur le territoire intercommunal Loches Sud Touraine, concernant les compétences suivantes :

- Accueil, information et orientation et accès aux droits,
- Aide alimentaire (mensuelle et d'urgence),
- Aide financière (secours financier, secours mobilité, et prêt à taux zéro),
- Domiciliation (adresse administrative pour les personnes sans domicile fixe),
- Aide sociale légale (obligation alimentaire et aides sociales),
- Accompagnement social des publics en situation de précarité (accompagnement de 80 bénéficiaires du RSA par délégation du Conseil Départemental, actions collectives...),

Jeudi 16 avril 2026

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

- Gestion de résidences sociales avec agrément de foyer jeunes travailleurs (FJT), des jeunes adultes de 16-30 ans.

Vu la grille intercommunale des secours Loches Sud Touraine actualisée par délibération du Conseil d'administration du CIAS en date du 06 décembre 2023 transmise en mairie,

Considérant le principe d'équité territoriale dans le traitement des demandes de secours,

Considérant que la commune ne dispose plus de Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le CIAS propose à la commune de créer une Commission Locale d'Action Sociale (CLAS).

En effet, la commune est amenée à recevoir des demandes de secours financiers instruites exclusivement par des travailleurs sociaux, principalement des assistantes sociales de la Maison Départementale et de la Solidarité (MDS) du Conseil Départemental,

La commune devra émettre un avis sur ces demandes en conformité avec la grille des secours intercommunale. Le dossier est transmis à la commune de résidence par le travailleur social instructeur (copie CIAS).

De même, la commune sera amenée à recevoir des demandes d'aide alimentaire instruites par le CIAS exclusivement, afin d'émettre un avis avant transmission au CIAS, dans le respect d'un reste à vivre indicatif.

Il convient que la CLAS émette un avis sur la demande dans un délai proche de la prochaine commission permanente du CIAS. En effet, ces avis sont transmis au CIAS pour examen et décision par la Commission permanente du CIAS et réalisation de la dépense. Le CIAS adresse la réponse au demandeur, à l'instructeur et copie à la mairie de résidence (CLAS) et au créancier.

Pour information, la composition de la CLAS reste du ressort de la commune tant sur le nombre de personnes, que les collègues représentés (élus et / ou membres désignés). Il n'y a pas d'obligation de parité collègue élu / collègue membres désignés comme pour un CCAS ou CIAS.

Ainsi la CLAS peut être composée soit que d'élus (nombre à fixer par la commune), soit paritaire, avec des membres désignés extérieurs représentant de la sphère associative de la commune, ou ayant une compétence dans le domaine (travailleur social), avec un principe de confidentialité et secret professionnel pour tous les membres de la CLAS.

Considérant qu'il s'avère nécessaire de constituer une Commission Locale d'Action Sociale (CLAS), pour émettre un avis sur ces demandes, à transmettre au CIAS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à main levée, par 15 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre, DECIDE :

- **De créer une Commission Locale d'Action Sociale (CLAS), composée de 7 élus et désigne les personnes suivantes : M. Christophe DUJON, Mme Sylviane BERNARD, Mme Dominique GARDEREAU, Mme Sonia AUBAULT, Mme Claudine DUBOIS, Mme Isabelle REBELO, Mme Virginie COAT**
- **De désigner Mme Sylviane BERNARD en qualité de référente de cette CLAS,**
- **ACTE que la CLAS émettra un avis en conformité avec la grille des secours intercommunaux transmise par le CIAS à chaque actualisation,**
- **Acte que la CLAS se réunit à huis clos.** Ce dernier se justifie par l'obligation de secret professionnel à laquelle sont astreints les membres de la CLAS. Ce secret professionnel concerne les séances où l'on

Jeudi 16 avril 2026

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

échange sur la situation sociale des demandeurs d'aide, en évoquant des informations nominatives, touchant à la vie privée des intéressés.

DOSSIER N°5 – FORMATION DES COMMISSIONS COMMUNALES – Délib. n°38-05/04-2026

Monsieur le Maire informe que, conformément à l'art. L2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions qui pourront être soumises au conseil municipal.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de représentation pour permettre l'expression pluraliste au sein de chaque réunion.

Le maire est le président de droit dans toutes les commissions.

Chaque membre du conseil municipal est invité à choisir la ou les commissions auxquelles il souhaite participer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à main levée, par 15 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre, le conseil municipal :

- DECIDE de CREER les commissions communales suivantes
- VALIDE leur COMPOSITION respective selon la liste suivante :

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES MANDATURE 2026-2032

COMMISSION	MEMBRES
COMMISSION DES INFRASTRUCTURES, VOIRIE ET PERSONNEL TECHNIQUE	Mandature 2026-2032 Président : DUJON Christophe Vice-Président : VEAUUVY Jean-Pierre Membres : CHAMPION Emmanuel, MICHON Jean-Luc, LAMBERT Jean-François, GARDEREAU Dominique, GOILOT Kévin, MARQUET Dylan. Principaux axes de réflexion : Etat des routes communales et chemins ruraux, visites des chantiers en cours, formation du personnel, Bâtiments communaux : amélioration à apporter
COMMISSION D'APPEL	Membres Titulaires : DUJON Christophe, CHAMPION Emmanuel, VEAUUVY Jean-Pierre. Membres suppléants : HERVOUET Agnès, BERNARD Sylviane, REBELO Isabelle Principaux axes de réflexion : examiner les offres faites par les candidats à un marché public.
COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE	Mandature 2026-2032 Président : DUJON Christophe Vice-président : REBELO Isabelle Membres : COAT Virginie, HERVOUET Agnès, BERNARD Sylviane, AUBAULT Sonia, GARDEREAU Dominique, DUBOIS Claudine, VEAUUVY Jean-Pierre, GOILOT Kévin Principaux axes de réflexion : Forum des Associations, point avec toutes les associations culturelles et sportives, calendrier des fêtes
COMMISSION URBANISME – CADRE DE VIE – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	Mandature 2026-2032 Président : DUJON Christophe Vice-Président : CHAMPION Emmanuel Membres : MICHON Jean-Luc, GREBOWIEC Eric, REBELO Isabelle, HERVOUET Agnès, COAT Virginie, MARQUET Dylan. Principaux axes de réflexion : Adressage pour passage de la fibre, voir fonctionnement du café participatif le vendredi jour du marché, point sur le camping, point sur les nouvelles technologies (panneaux solaires...)

Jeudi 16 avril 2026

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

COMMISSION COMMUNICATION, PROMOTION D'ABILLY	Mandature 2026-2032 Président : DUJON Christophe Vice-président : MICHON Jean-Luc Membres : REBELO Isabelle, BERNARD Sylviane, COAT Virgine, GARDEREAU Dominique, DUBOIS Claudine, AUBAULT Sonia Principaux axes de réflexion : Mise en valeur du site internet, panneau pocket, photos, bulletin municipal,
COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER (obligatoire pour les communes dont les recettes de fonctionnement sont supérieures à 75 000 € /) BUDGET, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL	Mandature 2026-2032 Président : DUJON Christophe Vice-Président : CHAMPION Emmanuel Membres : REBELO Isabelle, MICHON Jean-Luc, HERVOUET Agnès, GARDEREAU Dominique, BERNARD Sylviane, LAMBERT Jean-François, AUBAULT Sonia, VEAUUVY Jean-Pierre. Principaux axes de réflexion : Préparation et contrôle des budgets, études financières des nouveaux projets, recrutements, définition des emplois.
COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE, JEUNESSE	Mandature 2026-2032 Président : DUJON Christophe Vice-Président : COAT Virgine Membres : BERNARD Sylviane, AUBAULT Sonia, DUBOIS Claudine, REBELO Isabelle, VEAUUVY Jean-Pierre. Principaux axes de réflexion :
COMMISSION LOCALE D'ACTION SOCIALE	Mandature 2026-2032 Président : DUJON Christophe Vice-Présidente : BERNARD Sylviane Membres : GARDEREAU Dominique, AUBAULT Sonia, DUBOIS Claudine, REBELO Isabelle, COAT Virginie Principaux axes de réflexion : Appel des personnes âgées en cas d'épidémie, canicule..., aide aux personnes en difficultés, relation avec l'EHPAD

Dossier n° 6 – PREPARATION A LA NOMINATION DES REPRESENTANTS AUX COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Dans l'attente de la liste définitive des commissions thématiques communiquée par la CC Loches Sud Touraine, Monsieur le Maire propose d'étudier la liste des délégués chargés de représenter la commune auprès de la CC Sud Touraine.

Les membres du conseil municipal proposent d'arrêter la liste comme suit, dans l'attente des informations complémentaires.

Jeudi 16 avril 2026

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

COMMISSION CCLST	Mandature 2026-2032		
	Membre TITULAIRE	Membre SUPPLEANT	Acte de désignation
CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	DUJON Christophe	BERNARD Sylviane	Tableau du conseil municipal
COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES (CLECT)	DUJON Christophe	CHAMPION Emmanuel	
COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS	CHAMPION Emmanuel		
COPIL SERVICE ADS	DUJON Christophe		Délib. n°34-05/03-2026
COPIL POLICE DE LA PUBLICITE	DUJON Christophe		
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	CHAMPION Emmanuel		
DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	REBELO Isabelle		
EQUIPEMENTS ET POLITIQUES SPORTIVES	REBELO Isabelle		
CULTURE	REBELO Isabelle		
DECHETS			
MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS	MICHON Jean-Luc		
ESPACE NATUREL SENSIBLE			
MUTUALISATION	CHAMPION Emmanuel		
HABITAT			
SOLIDARITE, ACTION SOCIALE ET SANTE			
PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE			
GENS DU VOYAGE	COAI Virginie		
ENERGIE, CLIMAT	CHAMPION Emmanuel		

Dossier n° 7 – NOMINATION DES DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET REPRESENTANTS DIVERS

A. Correspondant INCENDIE ET SECOURS – Délib. n°39-07/04-2026

Monsieur le Maire expose que l'art. 13 de la loi MATRAS n°2021-1520 du 25 novembre 2021 a instauré la désignation d'un conseiller municipal ayant la fonction de correspondant incendie et secours. Ce dernier est l'interlocuteur privilégié du service départemental d'incendie et secours sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Ce correspondant a pour missions essentielles de :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève de la commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive;

Jeudi 16 avril 2026

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Le nom de cet interlocuteur doit être communiqué aux services de la protection civile d'Indre-et-Loire et au conseil d'administration du SDIS.

Monsieur Jean-Luc MICHON est candidat à cette désignation

A l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à la désignation à main levée.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votes pour : 15

Nombre d'abstention : 0

Nombre de votes contre : 0

Nombre de voix obtenues : 15

- **Monsieur Jean-Luc MICHON est désigné correspondant incendie et secours.**

B. Correspondant DEFENSE – Délib. n°40-07/04-2026

Monsieur le Maire expose que la fonction de correspondant défense a été créée en 2001, par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, et a pour vocation à développer le lien armée nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires sur les questions de défense au sein de la commune, et le relais d'information sur la défense auprès du conseil municipal et des citoyens

Monsieur Eric GREBOWIEC est candidat à cette désignation

A l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à la désignation à main levée.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votes pour : 15

Nombre d'abstention : 0

Nombre de votes contre : 0

Nombre de voix obtenues : 15

- **Monsieur Eric GREBOWIEC est désigné correspondant incendie et secours.**

Dossier n° 8 – NOMINATION DES DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET REPRESENTANTS DIVERS**A. Syndicat intercommunal CAVITES 37 – Délib. n°41-08/04-2026**

Monsieur le maire informe que la commune d'Abilly adhère au Syndicat Intercommunal Cavités 37. Il convient de procéder à la désignation de deux délégués, un titulaire et un suppléant, pour représenter la commune au sein de ce syndicat.

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Sont candidats :

Délégué titulaire : M. Emmanuel CHAMPION

Délégué suppléant : M. Eric GREBOWIEC

A l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à la désignation à main levée.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votes pour : 15

Nombre d'abstention : 0

Nombre de votes contre : 0

Nombre de voix obtenues : 15

- **Monsieur Emmanuel CHAMPION est désigné titulaire**
- **Monsieur Eric GREBOWIEC est désigné suppléant**

B. Syndicat intercommunal SMAEP

Monsieur le Maire informe que la communauté de communes Loches Sud Touraine adhère au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP) de la Source de la Crosse en représentation substitution de la commune d'Abilly.

Dans ce cadre, la commune est appelée à proposer des conseillers municipaux chargés de représenter la CCLST au sein du comité syndical.

Le conseil communautaire se prononcera sur cette désignation lors de sa séance du 16 avril prochain. Les deux délégués titulaires proposés sont Messieurs VEAUUVY Jean-Pierre et LAMBERT Jean-François. Le délégué suppléant proposé est Monsieur MICHON Jean-Luc.

C. Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire (SATESE37)

Monsieur le Maire rappelle que, au cours du mandat précédent, dans ce syndicat, la commune était représentée par deux délégués.

Messieurs VEAUUVY Jean-Pierre et LAMBERT Jean-François se proposent pour être délégués titulaires. Monsieur MICHON Jean-Luc se propose pour être délégué suppléant.

Monsieur le Maire précise que cette nomination sera validée après réception d'informations complémentaires relative à cette désignation.

D. Conseil d'administration de l'Ehpad Les Termelles - Délib. n°42-08/04-2026

Monsieur le Maire informe que, suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner deux délégués de la commune qui siégeront au sein du conseil d'administration de l'Ehpad Les Termelles.

Judi 16 avril 2026

Les délégués ont un rôle délibératif :

- Sur les comptes administratifs, les budgets.

Ils sont associés :

- Au projet d'établissement
- Aux programmes d'investissement.

Sont candidates à la fonction de délégués titulaires : Sylviane BERNARD et GARDEREAU Dominique

A l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à la désignation à main levée.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votes pour : 15

Nombre d'abstention : 0

Nombre de votes contre : 0

Nombre de voix obtenues : 15

- **Madame Sylviane BERNARD et Madame Dominique GARDEREAU sont désignées déléguées au conseil d'administration de l'Ehpad. Madame Dominique GARDEREAU prendra cette fonction à compter du 1^{er} mai 2026.**

E. Représentant au conseil d'école- Délib. n°43-08/04-2026

Monsieur le Maire informe que l'art. D411.1 du code de l'éducation prévoit que le conseil municipal est représenté au conseil d'école par :

- Le maire ou son représentant
- Un conseiller municipal désignés par le conseil municipal.
-

Est candidate : Madame Virginie COAT

A l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à la désignation à main levée.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votes pour : 15

Nombre d'abstention : 0

Nombre de votes contre : 0

Nombre de voix obtenues : 15

- **Madame Virginie COAT est désignée représentante au conseil d'école**

F. Délégués au CNAS - Délib. n°44-08/04-2026

Monsieur le Maire informe que la commune adhère au Comité National d'Action Sociale, prestataire d'œuvres sociales pour ses agents communaux.

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Les instances du CNAS siègent pour une durée de 6 ans, calquée sur le renouvellement des conseils municipaux. L'organisation paritaire du CNAS prévoit la désignation d'un élu et d'un agent qui représenteront la commune en qualité de délégué.

Sont candidates :

À la fonction de délégué élu : Madame Isabelle REBELO

A la fonction de délégué agent : Madame Sylvie JUIN

A l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à la désignation à main levée.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votes pour : 15

Nombre d'abstention : 0

Nombre de votes contre : 0

Nombre de voix obtenues : 15

- **Madame Isabelle REBELO est désignée déléguée élue**
- **Madame Sylvie JUIN est désignée déléguée agent**

G. Référent Fleurissement - Délib. n°45-08/04-2026

Monsieur le Maire informe que la commune adhère à l'association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes en Région Centre-Val de Loire, qui a pour vocation le développement du fleurissement et de l'embellissement des villes et villages de la région, et notamment l'organisation du Label des Villes et Villages Fleuris, avec la visite d'un jury régional. Elle organise également des formations et journées techniques et des assises régionales sur le fleurissement. La commune d'Abilly est labellisée 2 fleurs.

Il convient de désigner un référent communal, en charge de ce dossier.

Est candidate : Madame Isabelle REBELO

A l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à la désignation à main levée.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votes pour : 15

Nombre d'abstention : 0

Nombre de votes contre : 0

Nombre de voix obtenues : 15

- **Madame Isabelle REBELO est désignée référente Fleurissement**

DOSSIER N° 9 – VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2026 – Délib. n°46-09/04-2026

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 26 Mars 2025, le conseil municipal a fixé les taux des impôts pour l'année 2025 :

Taxe Foncière Bâtie : 35.50 %

Taxe Foncière Non Bâtie : 47.36 %

Taxe Habitation : 13.50 %

Monsieur le maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur le Maire propose, suite à ces informations, de maintenir ces taux en 2026.

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 15 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :

- **DECIDE de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026 et de les fixer comme suit :**
 - **Taxe Foncière Bâtie : 35.50 %**
 - **Taxe Foncière Non Bâtie : 47.36 %**
 - **Taxe Habitation : 13.50 %**

- **CHARGE Monsieur le Maire :**
 - **De notifier cette décision aux services préfectoraux**
 - **De transmettre l'état 1259 complété à la préfecture ainsi qu'à la direction départementale des finances publiques, accompagné de la présente décision**

DOSSIER N° 10 – CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT AU CAMPING– Délib. n°47-10/04-2026

Monsieur le Maire rappelle que pour la saison estivale 2025, l'agent en charge du camping a été recruté sur un emploi saisonnier d'une durée hebdomadaire de :

- 5.38 heures pour la période du 05 mai au 29 juin 2025
- 26h00, pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2025 (dont quelques heures d'archivage)

Missions principales : accueil des campeurs, gestion des réservations, encaissement des règlements, entretien des mobil-homes et des sanitaires.

Qualification : emploi non permanent d'adjoint technique territorial pour accroissement d'activité.

Il est envisagé de proposer au candidat qui sera retenu, s'il le peut, de travailler les week-ends et jours fériés à compter du 2 mai jusqu'au 28 juin, à raison de 2 heures par jour. Ce qui ferait un contrat à 5.25 heures hebdomadaire.

Puis, un contrat du 04/07/2026 au 31/08/2026, pour une durée hebdomadaire de 24h00.

Jeudi 16 avril 2026

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 15 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :

- **VALIDE** la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique au camping pour la période du 02 Mai 2026 au 31 août 2026 :
 - Pour une durée de travail hebdomadaire de 5.25 heures pour la période du 02 mai 2026 au 28 juin 2026
 - Pour une durée de travail hebdomadaire de 24 heures pour la période du 04 Juillet 2026 au 31 Août 2026

DOSSIER N° 11 – DEMANDE DE SUBVENTION – Délib. n°48-11/04-2026

Monsieur le Maire informe qu'un dossier de demande de subvention a été déposé par l'association Vie Libre, antenne de Descartes.

Cette association de lutte contre les addictions liées à l'alcool est composée de buveurs et buveuses guéris. Elle accompagne et anime des groupes de paroles à Descartes et Sainte-Maure-de-Touraine, fait de la prévention.

L'association sollicite une subvention de 400 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 0 vote pour, 2 abstentions et 13 votes contre :

- **DECIDE** de ne pas accorder de subvention à l'association VIE LIBRE

DOSSIER N° 12 – QUESTIONS DIVERSES

- a) Cérémonie du 8 Mai : rendez-vous à 11h30 à la halle pour la préparation du vin d'honneur
- b) Travaux dans le mobil-home Angela : il est nécessaire de rénover les tissus du mobilhome. Un devis a été demandé à une couturière de Ligueil. Le montant étant élevé, il est décidé de chercher une autre solution.
- c) Rappel des prochaines dates de réunion de conseil municipal : lundi 18 mai et mercredi 24 juin 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Approuvé le 18 Mai 2026

Le secrétaire de séance,
Jean-Luc MICHON



Le Maire,
Christophe DUJON

Jeudi 16 avril 2026

PROCES-VERBAL de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du JEUDI 16 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, à 20 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christophe DUJON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Sonia AUBAULT – Madame Sylviane BERNARD – Madame Virginie COAT - Monsieur Emmanuel CHAMPION - Madame Dominique GARDEREAU – Monsieur Kévin GOILOT – Monsieur Eric GREBOWIEK - Madame Agnès HERVOUET – Monsieur Jean-François LAMBERT - Monsieur Dylan MARQUET – M. Jean-Luc MICHON – Madame Isabelle REBELO - Monsieur Jean-Pierre VEAUUVY

ETAIT ABSENTS : Madame Claudine DUBOIS, excusée

⇒ Madame Claudine DUBOIS a donnée pouvoir à Madame Dominique GARDEREAU

=====

Récapitulatif des dossiers traités et des délibérations prises

OBJET	Références	Statut
Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 mars 2026	Dossier n° 1	
Décisions du maire	Dossier n° 2	
Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs : désignation des commissaires titulaires et suppléants	Délib. n° 36-03/04-2026	Approuvée
Création du Commission Locale d'Action Sociale (CLAS)	Délib. n° 37-04/04-2026	Approuvée
Formation des commissions communales	Délib. n° 38-05/04-2026	Approuvée
Préparation à la nomination des représentants aux commissions intercommunales	Dossier n°6	
Désignation d'un correspondant incendie et secours	Délib. n° 39-07/04/2026	
Désignation d'un correspondant défense	Délib. n° 40-07/04/2026	
Désignation des délégués au syndicat intercommunal Cavités 37	Délib. n° 41-08/04-2026	
Désignation des représentants de la CCLST au syndicat mixte SMAEP	Dossier n°8-B	
Désignation des représentants au syndicat SATESE37	Dossier n°8-C	
Désignation des délégués au conseil d'administration de l'Ehpad Les Termelles	Délib. n° 42-08/04-2026	
Désignation des représentants au conseil d'école	Délib. n° 43-08/04-2026	
Désignation des délégués au CNAS	Délib. n° 44-08/04-2026	
Désignation d'un référent Fleurissement	Délib. n° 45-08/04-2026	
Vote des taux de fiscalité directe locale	Délib. n° 46-09/04-2026	

Jeudi 16 avril 2026

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Création d'un emploi non permanent au camping	Délib. n° 47-10/04/2026	
Demandes de subvention	Délib n° 48-11/04-2026	
Questions diverses : a) Cérémonie du 8 mai b) Travaux dans le mobil-home Angela c) Date des prochaines réunions de conseil municipal	Dossier n° 12	

Fait à Abilly, le 16 Avril 2026

Le secrétaire de séance,
Jean-Luc MICHON



Le Maire,
Christophe DUJON

